



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le neuf juin à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

**PRESENTS** : Mmes ANDRE Michèle ( pouvoir de M. BAGUE Patrice), LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine (*pouvoir de Mme OKROGLIC Dominique*), BOISSE Sandrine, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUGUYON Yvan (*pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel*), PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, NICOLAS Yves, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

**EXCUSES** : Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, M.BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, M.FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M BOUGUYON Yvan et M. GAMBAUDO Georges.

## Délibération n° 2016/83

**OBJET : EXTENSION A LA BATTERIE DES CAURRES DE LA CONVENTION D'UTILISATION DES OUVRAGES MAGINOT DE SAINT-OURS HAUT ET ROCHE-LA-CROIX PASSEE ENTRE LA CCVU ET LES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE**

**VU** sa délibération n°2016/6 du 19 janvier 2016 adoptant la convention d'utilisation des ouvrages Maginot de Saint Ours haut et Roche-la-Croix entre la CCVU et les accompagnateurs en montagne

**CONSIDERANT** que suite à des travaux, la batterie des Caurres située dans le fort de Tournoux peut être ré-ouverte à la visite en juillet prochain,

**CONSIDERANT** que l'association de valorisation du patrimoine de la vallée de l'Ubaye [AVPVU] organise les visites dans les fortifications propriétés de la CCVU,

**CONSIDERANT** que pour compléter le planning des visites des fortifications de l'association, il convient de permettre à des accompagnateurs en montagne d'utiliser la batterie des Caurres pour y effectuer également des visites et ce en étroite collaboration avec l'AVPVU,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'étendre à la batterie des Caurres la convention d'utilisation des ouvrages Maginot de Saint Ours haut et Roche-la-Croix entre la CCVU et les accompagnateurs en montagne

**VU** le projet d'avenant qui lui est présenté,

Sur proposition de Monsieur Pierre Martin-Charpenel, vice-président chargé de la Culture,

Le conseil de Communauté,

Après délibéré

A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE** que la convention d'utilisation des ouvrages Maginot soit étendue à la batterie des Caurres

- **AUTORISE** le président à signer l'avenant n°1 à la convention avec les accompagnateurs en montagne ainsi que toutes pièces afférentes à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,  
M. Jacques MARTIN.

C.C.V.U

Séance du 9 juin 2016